

RÉAU' ACTU



Le mot du Maire

Je voudrais vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes, du C.C.A.S. et du personnel communal une **bonne année 2023**.

Que cette année qui commence vous permette de réaliser tous vos projets : professionnels et personnels, qu'elle soit source de bonheur, d'épanouissement et de partage, qu'elle nous donne la force et le courage d'oser aller de l'avant, mais surtout, et parce que c'est essentiel, je vous souhaite une bonne santé. Cette santé qui permet de travailler, de profiter de nos loisirs, de donner du temps et de l'énergie pour les autres, cette santé indispensable dont on ne mesure son importance, bien souvent, que quand on la perd.

LES HORAIRES

LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :
de 9H30 à 12H15
le vendredi : 14h à 18H

L'AGENCE POSTALE

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
le mercredi :
10h30 - 12h
13h45- 16h30

LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi et le samedi :
10h30 à 12h



IntraMuros

L'actu du mois

Le P'tit Théâtre de Ferchault

Quel bonheur de retrouver l'effervescence de notre salle Jeanne d'Arc, les soirs de représentations théâtrales. Nous repartons pour notre 19ème saison avec nos 6 séances en février et mars 2023, toujours accompagnés par Yoann notre metteur en scène et avec l'arrivée de trois nouveaux comédiens.

Notre nouvelle pièce, **LA POULE DE NOËL**, est une comédie contemporaine en 2 actes, pleine de quiproquos et de situations burlesques ou le fou rire est garanti.

Nous remercions tous nos bénévoles, ceux des autres associations et bien sur la municipalité pour leur soutien respectif.

N'hésitez pas à venir en famille ou entres amis, vous passerez une agréable soirée en notre compagnie.

Les dates : Samedi 18 et dimanche 19 février, samedi 25 et dimanche 26 février, vendredi 3 et samedi 4 mars.

Réservations au 02 51 57 98 00 ou 02 51 57 95 67

Toute la troupe vous adresse ses Meilleurs Vœux pour la nouvelle année et vous dit à très bientôt sur les planches !

Eric BATY,
Président du P'tit Théâtre de Ferchault

Infos municipales

ENTRETIEN DES PISTES CYCLABLES

Le conseil départemental de la Vendée attribue une subvention au titre du programme d'entretien 2023 du sentier cyclable d'intérêt départemental reliant le Marais Poitevin au Haut Bocage. La subvention s'élève à 75 % du coût d'entretien des pistes cyclables pour 2023. Une estimation a été faite et acceptée par les élus. Les démarches nécessaires seront faites afin d'obtenir cette aide financière.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, MISE EN ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION DE LA MAIRIE

Le bâtiment de la mairie nécessite des travaux à plusieurs niveaux : énergie, accessibilité et sécurité. Le plan de financement a été approuvé par les élus, qui souhaitent déposer un dossier de subvention au titre de la DETR-DSIL 2023 ou du fonds vert.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE MARIE

Pour 2023, un forfait d'un montant de 620 € par élève sera versé à l'O.G.E.C. de Réaumur. Le nombre d'élèves pris en compte est celui défini à la rentrée scolaire de septembre 2022, à savoir 60 élèves. La commune versera donc 37 200,00 €, destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement, y compris les sorties scolaires et l'accès aux équipements sportifs.

COMMISSION BÂTIMENTS

La couverture des logements du C.C.A.S. a été posée début janvier, la pose des ouvertures est programmée avant la fin du mois.

La mairie et le bar "Rétro" ont été vandalisés dans la nuit du 21 décembre dernier. Le vitrage des deux portes a été cassé. C'est l'artisan, Jimmy FORTIN qui a effectué les réparations.

COMMISSION VOIRIE

La commission s'est réunie le 10 décembre, pour faire le point sur les travaux réalisés, l'aménagement du centre bourg, le coût du rond-point en direction de Mouilleron. Le prochain rond-point à aménager est celui de la Zone Artisanale de la Chanterie, des chiffrages sont en cours.

L'implantation du terrain multisports a été présentée et des réflexions sur l'aménagement extérieur ont été menées.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

En décembre, les jeunes ont participé au service du goûter des aînés ainsi qu'au goûter de la MARPA. Ils ont aussi été distribuer les colis de Noël aux personnes de plus de 85 ans, avec les membres du C.C.A.S.



PROCHAINES REUNIONS

Conseil Municipal,

Lundi 13 Février 2023 à 20h, à la mairie

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Dans le but de conforter l'activité touristique sur le site du Petit Moulin, à Réaumur, une procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est prescrite.

Cette procédure fait l'objet d'une enquête publique. Celle-ci se déroulera du lundi 9 janvier au vendredi 10 février inclus. Le dossier est consultable en ligne sur le site www.paysdepouzauges.fr, et en version papier au siège de la Communauté de communes, ainsi qu'à la mairie de Réaumur.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences pour recevoir les habitants, en mairie de Réaumur :

- Le lundi 23 janvier, de 9h30 à 12h15
- Le vendredi 10 février, de 9h30 à 12h15.

Des registres d'observations sont à la disposition du public. Les citoyens ont aussi la possibilité de formuler leurs remarques par mail à l'adresse : accueil@paysdepouzauges.fr, ou bien par courrier à adresser au siège de la Communauté de communes (Maison de l'Intercommunalité, La Fourrière, 85700 Pouzauges).



Infos plus

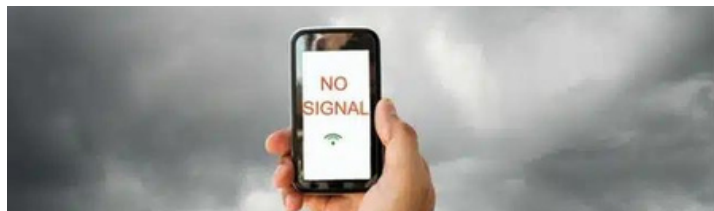
ANTENNE RELAIS - LA GUINDREMIERE

En janvier 2018, le gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les français. La commune de Réaumur est concernée par l'arrêté ministériel du 21/12/2021, définissant la liste des zones à couvrir par les opérateurs de téléphonie mobile.

Pour permettre une couverture totale de téléphonie mobile, l'opérateur Free a été retenu pour installer une antenne mutualisée aux 4 opérateurs.

Après études, l'emplacement qui permet de couvrir un maximum la commune est à la Guindremière. Cette antenne va être installée dans le champs dit du "Patis Michaud" en face du village de la Guindremière.

Un dossier d'information est à disposition et consultable en mairie.



Assoc'Info

APEL

L'opération de vente de chocolats vient de s'achever, permettant de récolter un bénéfice de 826,94 euros. Cette somme sera utilisée pour l'achat des cadeaux de Noël de l'école, financer les cours de piscine et réduire le montant de la sortie scolaire.

Merci à tous pour votre participation et bonne dégustation.

OGEC

- L'OGEC a réalisé sa première vente de sapin de Noël début décembre, 35 commandes ont été préparées pour un bénéfice d'environ 240 €.

- Le traditionnel spectacle de Noël a enfin pu avoir lieu après 2 ans d'absence et ce fut un succès avec 120 entrées et un bénéfice de 600 €, l'OGEC souhaite remercier Mme Delpeuch Danielle pour la réalisation de superbes décorations de Noël pour les vendre au spectacle afin d'aider l'association.

L'association remercie tous les partenaires, les bénévoles, les familles et les habitants pour leur aide dans la réalisation de ces deux actions.

FAMILLES RURALES

Il reste encore des pots de confiture confectionnés par le champion du Monde de confiture :

@perrotteStephan.

Le pot de confiture de fraises est à 5 €, les recettes seront utilisées pour l'achat de livres et pour aménager un endroit apaisé au sein du restaurant scolaire.



Bon de commande

Monsieur, Madame _____ souhaite commander :
_____ x 5 € le pot de confiture = _____ €
Adresse mail ou numéro de téléphone : _____
(obligatoire, pour vous informer de la remise des pots)

Les recettes seront utilisées pour l'achat de livres et pour aménager un endroit apaisé au sein du restaurant scolaire.
(Merci de rapporter votre règlement avec le bon de commande dans une enveloppe avant le 18 novembre)

VILLAGE DU CIEL



Vendredi 10 février, à partir de 21 h :

Les nuits des étoiles d'hiver

Pour commencer l'année, l'association vous propose de contempler les étoiles et constellations de la voûte céleste en pleine saison hivernale.

Soirée gratuite et ouverte à tous. Venez nombreux et couvrez vous (Tenue chaude de rigueur) !



Après plusieurs récompenses au niveau départemental dans le cadre du concours "paysage de votre commune", Réaumur a été primée au niveau Régional. Nous avons reçu le label "**Villes et Villages Fleuris**".

C'est avec plaisir que lors de la cérémonie des vœux, le panneau avec la 1ère fleur a été dévoilé. Cette distinction est le fruit du travail collaboratif, dans la durée, des élus des agents et des habitants. Il est signe que notre cadre de vie est de qualité.



Agenda

JEUDI 19 JANVIER

Club de l'Amitié Réaumurois

A partir de 14h30 - après-midi jeux de société, salle Ferchault

VENDREDI 20 JANVIER

CARéa

19h00 - Assemblée Générale, salle Ferchault

SAMEDI 21 JANVIER

La Cour des Sages

15h00 - Assemblée Générale, salle Ferchault

MARDI 24 JANVIER

Les Galoches Réaumuroises

14h00 Marche à Réaumur, suivie de l'Assemblée Générale, salle Ferchault

JEUDI 26 JANVIER

L'AREV et les Galoches Réaumuroises

Marche à Réaumur

Départ 9h au Manoir des Sciences

Ouvert à tous

VENDREDI 27 JANVIER

Village du Ciel

A partir de 21h - Soirée publique au Manoir des Sciences

JEUDI 2 ET JEUDI 16 FÉVRIER

Club de l'Amitié Réaumurois

A partir de 14h30 - après-midi jeux de société, salle Ferchault

VENDREDI 10 FÉVRIER

Village du Ciel

A partir de 21h - Nuit des étoiles d'hiver, Parc du Manoir des Sciences

MARDI 7 ET MARDI 21 FÉVRIER

Les Galoches Réaumuroises

Départ 14h au Manoir

le 7 à la Meilleraie-Tillay,

le 21 à St Pierre du Chemin

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 FÉVRIER SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 FÉVRIER

Le P'tit Théâtre Ferchault

Représentation Théâtrale, salle Jeanne d'arc

Réaumur Théâtre
Salle Jeanne d'Arc
Le P'tit Théâtre de Ferchault présente
La Poule de Noël
de Patricia Haubé
Mise en scène par Yoann Sourisseau
Réservations
02 51 57 98 00 - 02 51 57 95 67
Placement Libre

20h30 les samedis
15h00 les dimanches

Réservations au
02 51 57 98 00
02 51 57 95 67

VENDREDI 24 FÉVRIER

Village du Ciel

A partir de 21h - Soirée publique au Manoir des Sciences

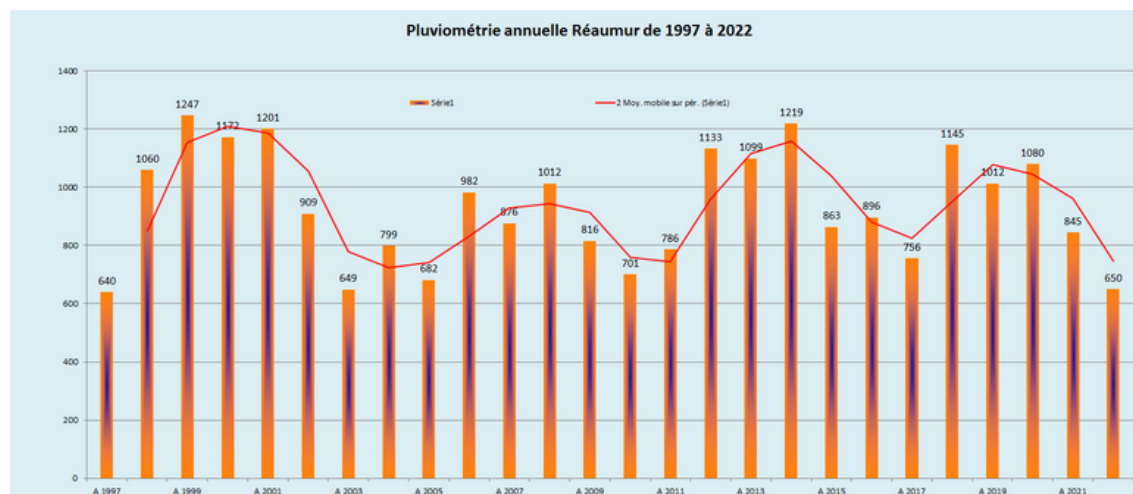
SAMEDI 25 FÉVRIER

Anciens Combattants

11h00 - Assemblée Générale, salle Ferchault

La chronique de janvier

PLUVIOMÉTRIE 2022



Les pluviométries les plus basses :

1997 : **640 mm**
2003 : 689 mm
2005 : 682 mm
2010 : 701 mm
2017 : 756 mm
2022 : 719 mm

L'équipe "pluvio" de Réaumur, composée de **Michel, Francis, Benoit et Jean-Marie**, se sont à nouveau retrouvés pour faire le bilan de l'année 2022. Ils pensaient que 2022 serait une année de faible pluviométrie et cela s'est révélé être le cas. La tendance qu'ils avaient annoncée, l'année dernière se confirme. Ils ne pensaient pas avoir un été aussi chaud sans précipitation, heureusement que novembre et décembre ont fait remonter la moyenne.